



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX PARTICIPANTS AU PREMIER CONGRÈS MONDIAL
DES CHAMBRES DE COMMERCE****

Salle du Consistoire - Jeudi 27 avril 1950

Nous avons grande joie à vous recevoir ici, représentants des Chambres de commerce de tout l'univers, vous qui, par le fait, représentez l'élite du monde commercial. Nous ne voudrions pas laisser passer sans la saisir au vol cette occasion de vous dire — dans la mesure où les obligations extraordinaires de cette Année Sainte Nous le permettent — quelques brefs mots de la conception chrétienne de votre profession. Son rôle, son influence, ses responsabilités sont, — à l'heure actuelle, d'une importance et d'une gravité plus grandes que jamais, — telles qu'il est, croyons-Nous, tout à fait opportun de couronner vos travaux techniques et juridiques par une sérieuse considération morale et de ce rôle et de ces responsabilités.

Ce n'est pas sans une signification assez expressive que la mythologie a donné des ailes à Mercure. N'y faut-il pas voir le symbole de la liberté d'allure dont le commerçant a besoin, au delà comme en deçà des frontières de son pays ? Certes, il n'est pas question — et nul d'entre vous n'y songe — de revendiquer une liberté illimitée, incompatible avec la fin et les exigences de l'économie nationale, avec le souci permanent de la prospérité matérielle de tous. Tant s'en faut que c'est, au contraire, en vue de cette prospérité que vous aspirez à une plus pleine liberté du commerce. Et vous avez raison.

Il ne suffit pas, malheureusement, d'avoir raison dans la sereine région des principes, tant que les désirs les plus légitimes restent pratiquement irréalisables du fait que des motifs, d'ordre purement politique, persistent à gêner la circulation et les communications des personnes et des marchandises. Il y a même des pays où est érigée en système la remise plus ou moins absolue de tout le commerce aux mains de l'autorité publique. Affirmons-le clairement : c'est là une tendance en opposition avec le concept chrétien de l'économie sociale. Le commerce est, fondamentalement, une activité de l'individu et c'est cette activité privée qui lui imprime sa première impulsion, qui allume la flamme et l'entraîne dans celui qui s'y adonne.

Encore est-il que vous n'atteindrez la fin que vous visez, c'est à dire le profit de la prospérité générale, qu'à la condition de mettre en pleine lumière l'exercice personnel du commerce au service du bien-être matériel de la société. Le commerçant, dira-t-on, doit être habile, sans doute ! Il doit être homme d'affaires, prudent plus que sentimental, sans doute encore ! Mais il doit, à ces qualités strictement professionnelles, joindre un concept élevé de l'idéal de sa profession. Homme d'affaires, il doit se considérer également comme serviteur de la communauté.

À n'avoir d'autre ambition que d'encaisser toujours plus d'argent et de s'enrichir, il trahirait sa vocation, car on peut bien appeler de ce nom la mission que Dieu lui assigne, surtout dans des conjonctures particulièrement difficiles, en tant que commerçant. Il ferait ainsi le jeu des malveillants qui s'appliquent à faire, du commerce, un vampire vivant aux dépens de toute la vie économique.

S'il vise, au contraire, et s'il s'efforce de faire circuler les biens de la terre, destinés par Dieu à l'avantage de tous, en sorte de les amener là où ils doivent servir et de manière à les mettre en mesure de bien servir, alors, oui, le commerçant est un bon et vrai serviteur de la société, un garant contre la misère, un promoteur de la prospérité générale.

Puisse, notamment, la concentration du commerce dans les Chambres de commerce et, peut-être un jour, la constitution de celles-ci en représentantes de tous ceux qui se rattachent à cette profession, contribuer à maintenir partout dans sa pureté l'idéal de l'honnête et, comme on dit parfois, royalement magnifique commerçant.

Mais l'important, — car c'est le fondement solide de tout, — est que cet idéal porte l'empreinte religieuse. Notre Seigneur lui-même ne s'est-il pas plu à comparer le royaume du ciel à la pierre précieuse que le sage commerçant acquiert au prix de tous ses biens (*Mt 13, 45*) ? Telle soit aussi votre conviction à tous ; transmettez-la à vos enfants, répandez-la parmi la jeunesse de votre profession. Par là, vous attirerez sur vous, sur la bonne et saine marche de vos affaires et sur le monde entier, les plus abondantes faveurs divine, en gage desquelles Nous vous donnons de grand cœur Notre Bénédiction apostolique.

* *Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, XII,*

Douzième année de Pontificat, 2 mars 1950 - 1^{er} mars 1951, pp. 45-46

Typographie Polyglotte Vaticane